

 <p>Secrétariat Annonce publique de la séance : le 7 mars 2025 Convocation des conseillers : le 7 mars 2025</p> 	<p align="center">Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette</p> <p align="center"><u>Séance du 14 mars 2025</u></p> <p>Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général Excusés : Meris Sehovic, Echevin, Steve Faltz, Liz Braz, Conseillers</p>
---	---

Le Conseil Communal;

**Objet : 12.2.1. Concept de surveillance caméra - espace public;
devis estimatif; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif d'un montant de 865.000.-€ concernant le concept de surveillance de caméras dans l'espace public ;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/621/223800/23080 du budget des dépenses extraordinaire de l'exercice 2025 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale, tous les conseillers.ères étant présent(e)s en présentiel, sauf Monsieur l'échevin Meris Sehovic (procuration accordée à Madame la conseillère communale Mandy Ragni), Madame la conseillère communale Liz Braz (procuration accordée à Monsieur le conseiller communal Jean Tonnar) et Monsieur le conseiller communal Steve Faltz (procuration accordée à Monsieur le conseiller communal Ben Funck),

**approuve
avec 11 voix oui et 8 non**

le devis estimatif de 865.000.-€ concernant le concept de surveillance de caméras dans l'espace public.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 28/03/2025
 Pour expédition conforme,
 Le secrétaire général Bourgmestre


